



Swisscanto Supra
Fondation collective
des Banques Cantonales

Rapport de gestion 2008

Table des matières

Sécurité, fiabilité, confiance: comment ces valeurs deviennent plus importantes.	4
Rétrospective 2008: Effectifs, cotisations versées	6
Placements de la fortune et politique de placement	7
Rétrospective; conjoncture et placement 2008	8
Rapport de la commission de placement	10
Rétrospective Overlay 2008	11
Perspectives Overlay 2009	12
Evolution du degré de couverture	14
Compte annuel de Swisscanto Supra	15
Bilan	16
Compte d'exploitation	18
Annexe au compte annuel	21
Rapport de l'organe de contrôle	42

Sécurité, fiabilité, confiance: comment ces valeurs deviennent plus importantes

Le rapport de gestion de l'an dernier commençait par cette phrase : «En tant que fournisseur dans le domaine de la prévoyance professionnelle, nous avons pris l'habitude de vivre des exercices aux accents les plus différents. (...) Comparativement, l'exercice 2007 entrera dans l'histoire financière comme une année peu spectaculaire (...)». L'exercice 2008 écoulé nous a montré en toute clarté comme les choses peuvent très rapidement changer et avec quelle force un retour de pendule est possible. D'autre part, l'année 2008 a mis en évidence les charges auxquelles doit résister un fournisseur de prévoyance professionnelle afin d'être un partenaire fiable et sûr pour ses clients, également dans les situations extrêmes. Cette année, les différences entre les fournisseurs, qui apparaissaient jusqu'ici sans grande signification connue, sont revenues au premier plan, notamment l'aspect de la sécurité de la fortune de prévoyance confiée. Dans cette situation, l'orientation conséquente et sans compromis de Swisscanto Supra a préservé la sécurité des fonds qui lui sont confiés.

Saine et robuste

L'évolution des marchés financiers a engendré de fortes, voire de très fortes sous-couvertures pour beaucoup de caisses de pension. Ces caisses sont partiellement confrontées à de sérieuses difficultés. Bien entendu, l'exercice écoulé a également laissé des traces du côté des placements de Swisscanto, provoquant une légère sous-couverture. Mais elle se distingue clairement de la moyenne du marché et des concurrents. Finalement, cela exprime aussi le fait que Swisscanto Supra jouit d'une saine et robuste constitution.

Cet état satisfaisant ne doit rien à la chance ni au hasard. La raison se trouve dans l'application d'une stratégie claire et conséquente: dans notre modèle de gestion, s'appuyant sur de solides partenaires; dans les processus de décisions et de direction, qui fonctionnent aussi parfaitement en situation orale, ainsi que dans notre effectif de clients, remarquable du point de vue technique d'assurance.

Asset Allocation et politique de croissance, éléments centraux et stratégiques

La stratégie de Swisscanto Supra comporte deux éléments centraux essentiels. Le premier est l'allocation des actifs, qui est clairement orientée vers la sécurité de la fortune de prévoyance confiée. Avec une part en actions inférieure à 10%, Swisscanto Supra dispose d'une stratégie de placement apparaissant très conservatrice en comparaison avec la concurrence. Cette part restreinte en actions doit cependant être

considérée en relation avec le fait que le 60% de la fortune de prévoyance est investi dans des catégories de placement dont la contribution a été positive en 2008, en l'occurrence les Obligations suisses et l'Immobilier suisse. Le second élément central de notre stratégie est une politique de croissance durable, ayant toujours en point de mire la défense de notre très bonne structure de risque dans notre effectif d'assurés. Cela sert d'une part les intérêts de nos clients existants car une structure de risque saine constitue la condition pour obtenir durablement des primes de risque justes et avantageuses. D'autre part, Swisscanto Supra préserve aussi ses propres intérêts, car de bons résultats techniques contribuent de façon essentielle à une stabilité financière et se répercutent ainsi favorablement sur le degré de couverture. En 2008 également, Swisscanto Supra exhibe un remarquable résultat technique.

Partenariat éprouvé

Le modèle commercial de Swisscanto Supra s'appuie sur deux solides partenaires: d'une part les Banques Cantonales et leur réseau, qui se chargent du domaine des placements avec beaucoup de professionnalisme et une grande compétence de risque. Lors de cet exercice, cette compétence a contribué de façon essentielle à ce que Swisscanto Supra n'ait pas ressenti les répercussions de différents événements qui ont touché durement d'autres fournisseurs. D'autre part, Swisscanto Supra transmet ses risques techniques à Helvetia Assurances, tout en profitant cependant d'un bon résultat sur les risques. Avec cette relation d'assurance, Swisscanto Supra se décharge d'un risque primordial pour la stabilité financière – et par conséquent pour le degré de couverture – sans devoir renoncer aux opportunités d'un bon résultat sur le risque. En matière de solvabilité, il faut aussi mentionner qu'Helvetia fait partie du groupe de tête des assureurs européens, gage de sa sécurité.

A nouveau un excellent résultat sur les risques

Swisscanto Supra pouvait déjà présenter l'an dernier un excellent résultat sur les risques. C'est d'autant plus réjouissant d'avoir pu répéter ce résultat en 2008. Il est dû en particulier au résultat de l'invalidité, laquelle est soumise à de plus fortes oscillations naturelles. Bien qu'il n'existe pas d'analyse scientifique fiable dans ce domaine, on peut estimer que la pratique modifiée des offices AI – aux décisions desquelles les organismes de la prévoyance professionnelle sont notoirement liés – ainsi qu'un changement de la perception générale de la problématique AI en Suisse, ont influencé favorablement le résultat de l'invalidité. Mais la contribution essentielle provient

de vous, nos clients: prévention, prise en compte rapide d'une invalidité potentielle, réintégration en temps opportun sont aussi votre mérite en qualité d'employeur et d'employé. Ainsi, vous avez également largement contribué à la santé financière et à la stabilité de Swisscanto Supra. Grâce à ce résultat très positif, nous pourrions abaisser en moyenne les primes de risque en 2009, ce qui démontre en plus le bon état financier de Swisscanto Supra.

Des valeurs à défendre et à respecter

En tant qu'oeuvre commune des Banques Cantoniales de Suisse, nous nous engageons pour des valeurs de qualité, de continuité et pour une politique d'entreprise focalisée sur la sécurité des fonds de prévoyance qui nous sont confiés.

Notre objectif est d'être pour nos clients un partenaire fiable, prévisible et loyal dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Ce n'est pas exagéré de dire que 2008 fut l'année la plus difficile depuis que la prévoyance professionnelle est obligatoire. Cette année ne s'est pas déroulée sans également laisser de traces chez Swisscanto Supra, mais elle demeure saine, robuste et prête pour les défis à venir. Vous méritez ici les remerciements des collaborateurs et des part-

naires, car vous avez largement participé à surmonter avec succès les défis de l'année écoulée. A cela s'ajoute aussi la conviction que nous atteindrons ensemble nos objectifs en 2009 également.

Chères clientes, chers clients: sécurité, fiabilité et confiance sont des valeurs rarement aussi importantes que durant des périodes économiques difficiles. A l'avenir, nous mettrons également tout en œuvre pour perpétuer ces valeurs et pour justifier la confiance que vous nous témoignez sous tous rapports. Nous vous remercions cordialement de nous avoir confié votre prévoyance professionnelle!



Hanspeter Hess
Président du Conseil
de fondation



Davide Pezzetta
Directeur
administratif



Rétrospective 2008

Effectifs	2008	2007	Variation absolue	Variation en %
Capital réglementaire (en CHF Mio.)	132	150	- 18	- 12
Nombre de contrats	376	386	- 10	- 2,6
Personnes assurées	1517	1879	- 362	- 19,3

Effectifs

Le recul des chiffres du portefeuille révèle les premiers effets de la crise économique: lors de périodes économiques difficiles, les charges destinées à la prévoyance du personnel sont réduites par beaucoup d'entreprises. Cela s'exprime en

premier lieu dans le domaine de la prévoyance complémentaire facultative, par conséquent, au sein de l'activité principale de Swisscanto Supra.

Cotisations versées	2008 en CHF Mio.	2007 en CHF Mio.	Variation en CHF Mio.	Variation en %
Primes périodiques des employés et des employeurs	18,7	19,9	- 1,2	- 6,0
Primes uniques	3,5	19,0	- 15,5	- 81,6
Total	22,2	38,9	- 16,7	- 42,9

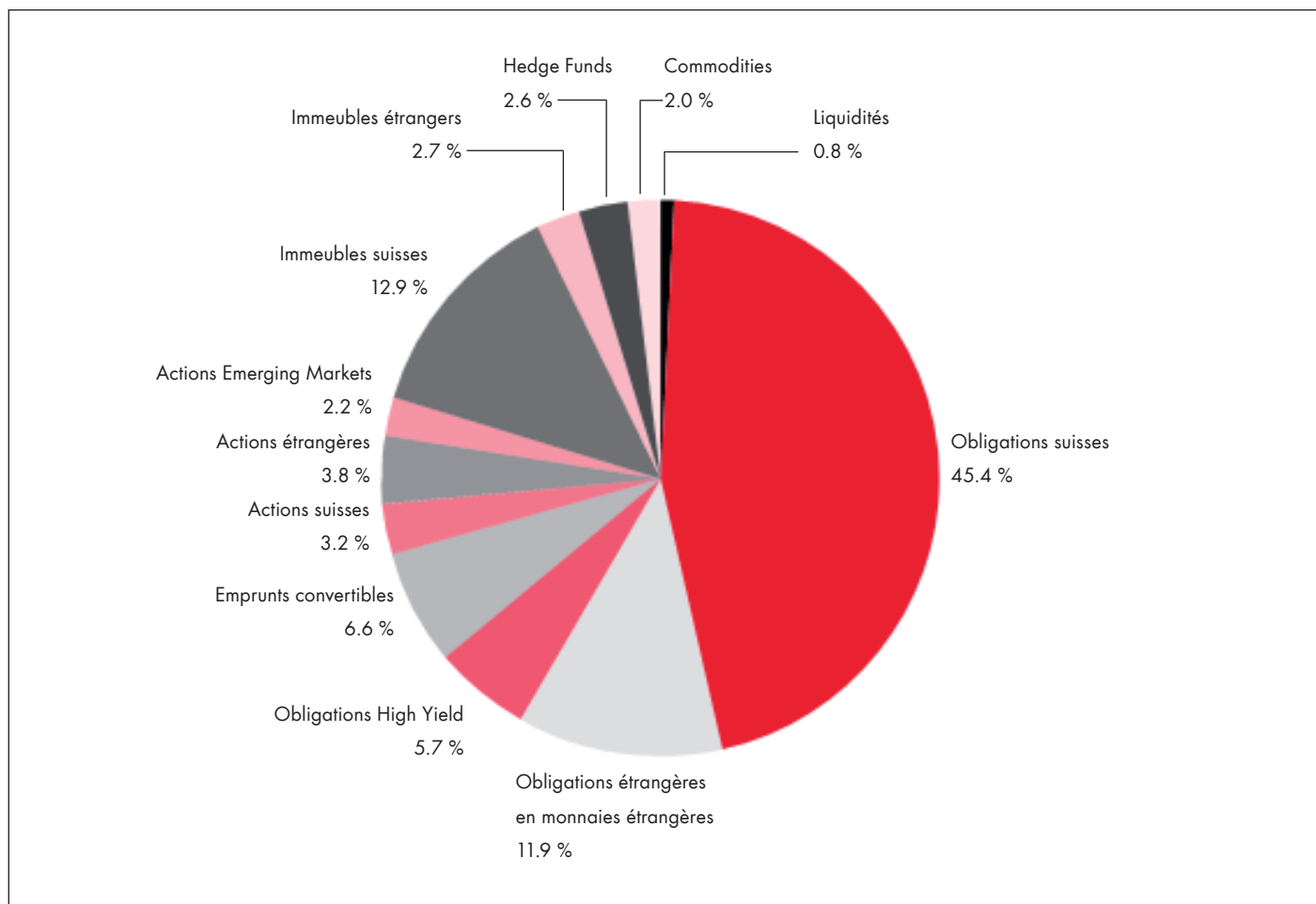
Cotisations versées

En même temps que le recul des chiffres du portefeuille, les contributions encaissées subissent également une réduction.

Ceci se manifeste nettement au niveau des primes uniques produites en grande partie par les productions nouvelles.

Placements de la fortune et politique de placement

Asset Allocation



Rétrospective de la conjoncture et des placements en 2008

La crise des subprimes atteint l'économie réelle

En 2008, la crise des subprimes a finalement fait trébucher l'économie réelle, particulièrement en octobre et novembre, quand s'est produit un ralentissement global et massif des activités. Les problèmes qui sont apparus sur le marché américain des hypothèques de qualité inférieure ont en définitive violemment débordé sur l'économie réelle au cours du 4^{ème} trimestre. Les grandes économies nationales se sont toutes trouvées en récession et les pays émergents, si résistants jusqu'ici, perdirent leur dynamique, bien que les banques centrales et les gouvernements aient octroyé des rétrocessions d'impôts très étendues, encore jamais vues en matière de politique fiscale et monétaire. En réalité, la croissance de l'économie mondiale a encore atteint 3,5% environ en 2008, alors qu'elle était de 5% l'année précédente. Vers la fin de l'année, l'espoir d'un découplage de l'Europe par rapport à l'Amérique s'envolait et l'économie suisse, en forte croissance jusqu'ici, devait aussi reconnaître qu'une récession serait également difficilement évitable. Grâce à la baisse du prix des matières premières et de l'énergie, les banques d'émission n'ont plus eu besoin de s'inquiéter de l'inflation et purent se consacrer sans retenue à la récession menaçante. Au vu de cette évolution dramatique, les taux directeurs ont chuté globalement aux environs de zéro, à leur plus faible niveau historique.

La panique s'étend

Au cours du 2^{ème} semestre, les conséquences de la crise des subprimes se précipitèrent. Le premier coup de semonce eut lieu le 8 septembre avec la reprise de Fannie Mae et de Freddie Mac par le gouvernement US. Avec la faillite subséquente de Lehman Brothers une semaine plus tard, la spirale négative commença à tourner de plus en plus vite: diverses banques trouvèrent refuge auprès d'une partenaire plus forte, comme par exemple, Merrill Lynch avec la Bank of America; garantie de l'état pour l'assureur AIG; nationalisation du système bancaire islandais; opérations de soutien à l'UBS par la BNS et la Confédération suisse.

Et bien que de nombreuses nouvelles négatives eussent déjà influencé les marchés en raison de pertes continues, rien ne s'arrêta depuis octobre; les marchés s'effondraient véritablement. Toutes les régions furent concernées, y compris les marchés émergents, qui s'étaient encore bien maintenus comparativement durant les six premiers mois. L'Europe enregistrait aussi une moins bonne performance que le Japon et les USA.

Pour les actions, 2008 a été la plus mauvaise année depuis 40 ans. Sur les principales places boursières dans le monde, l'effondrement des cours a atteint jusqu'à 50%. Les titres valorisés et les valeurs peu capitalisées souffrirent plus que la moyenne. Ces dernières en particulier se sont distinguées par un fort effet de levier, de même que par un cycle plus étendu du rendement, ce qui a accentué l'effet dans un environnement dominant. Ces secteurs ont été mis sous pression, en particulier les valeurs liées à la finance et aux matières premières, ainsi que ceux de l'industrie et de la consommation cycliques. Les valeurs non cycliques du domaine de la santé, de l'alimentation, de la droguerie, du commerce de détail, des télécommunications ainsi que de l'approvisionnement se sont mieux comportées.

Les banques centrales et les gouvernements ne purent redonner (entièrement) confiance dans le système financier, malgré leurs actions communes (et extraordinaires) de baisse des taux d'intérêts, le rachat d'actifs douteux, le relèvement de la protection des épargnants et des mesures de sauvetage, les garanties de l'Etat, les injections de capitaux et les programmes conjoncturels pour éviter un effondrement du système financier mondial.

Niveau record des suppléments pour risque

Dans le marché des obligations, la crise des subprimes, qui s'est répandue de manière explosive, a induit un niveau record des primes de solvabilité (Spreads). Depuis la récession des années 30, jamais les suppléments pour risque entre les emprunts des entreprises et les emprunts étatiques de meilleure qualité n'ont été aussi grands qu'en 2008. A l'époque, le taux d'insolvabilité cumulé sur 5 ans était de 20%. Aujourd'hui, il devrait y avoir 35% de faillites auprès d'instituts ayant un ratio de qualité compris entre AAA et BBB et plus de 50% pour les emprunts disposant d'un ratio inférieur, et on aimerait en raison de ce Spread être encore meilleur que les emprunts d'Etat. C'était avant tout lors du 1^{er} trimestre 2008 que les titres des prestataires de services financiers furent nettement sous pression, car le marché reconnaissait que beaucoup d'instituts auraient des problèmes à se refinancer. Avec la nette apparition des nuages noirs dans le ciel de l'économie globale, la performance des emprunts de la branche industrielle se dégrada également fortement au 4^{ème} trimestre. Les liquidités sur le marché étaient partiellement si restreintes que même les titres de bonne qualité ne pouvaient se vendre qu'à des cours médiocres. L'inefficience du marché fut particulièrement accentuée en Suisse. Bien que le

portefeuille Obligations de Swisscanto ne comportât pas de positions se soldant par des pertes pour cause de faillite, ni d'engagements dans des valeurs délicates comme CDOs par ex., et ni aucune position auprès de Lehman Brothers, de Washington Mutual, de MBIA ou de Bear Stearns, les produits de placement de Swisscanto n'ont pu se soustraire complètement aux événements du marché.

Perspectives moroses pour 2009

En 2009, l'économie va enregistrer une des pires récessions de l'histoire moderne. Les ventes forcées d'investisseurs en détresse financés par des fonds étrangers, l'effondrement de la demande dans les entreprises d'investissement et dans la consommation des privés, provoquent un grand risque de déflation. La simultanéité de la récession est problématique. Actuellement, il n'existe pratiquement aucun îlot de croissance, ni géographiquement, ni industriellement.

Les profits des entreprises en 2009 resteront nettement en-dessous de la croissance enregistrée de longue date. Mais même en escomptant de fortes baisses des bénéfices, d'attractives évaluations apparaissent pour les actions. En comptant sur une tendance aux bénéfices conservatrice, il résulte une sous-évaluation estimée à environ 65% du marché mondial des actions à fin 2008. Le modèle traditionnel d'évaluation affiche également une nette sous-évaluation de 55%. Beaucoup considèrent encore les actions comme un critère conservatif valable, mais la question se pose toutefois de savoir quelles primes de risques les investisseurs doivent exiger, au milieu de la plus grande crise financière depuis la 2^{ème} guerre mondiale, pour réinvestir (trop tôt) dans les actions. De plus, les cotations des actions deviendront en outre à l'avenir le fait de l'économie globale dramatiquement aggravée de l'exploitation continuelle des leviers dans le système financier et des révisions du rendement, qui comme précédemment, sont dominés par des analystes et des entreprises beaucoup trop optimistes. Ces mauvais chiffres sont à vrai dire déjà imprimés dans l'actualité mais comme nous sommes au début de la récession, le marché n'est malgré cela pas capable de voir un redressement ultérieur de l'économie et une amélioration de la situation de profit. Aussi longtemps que la volatilité ne régressera pas, les marchés ne pourront pas progresser durablement. Mais pour cela, il convient d'avoir une stabilisation des marchés du crédit.

Les banques essaieront en outre à l'avenir de renforcer leur base de capital et les conditions d'octroi de crédits pour la

clientèle privée et les entreprises seront renforcées dans ce sens. Les Etats essaieront de stabiliser le système financier et de stimuler la conjoncture. La consommation privée diminuera cependant en bloc, car l'augmentation du taux de chômage et l'insécurité pèseront sur la propension à l'achat des consommateurs. En raison des mauvaises nouvelles continues venant de la part des entreprises et des investissements, le nombre des pertes augmentera, que ce soit dans le domaine des High-Yields ou auprès des débiteurs de mauvaise qualité. En raison, tout comme auparavant, de la grande insécurité qui règne, nous privilégions les titres de haute qualité et misons avant tout sur des emprunts des entreprises sur de nouvelles émissions disposant de primes attractives.

Aucune possibilité d'échange

Les Hedge Funds, les emprunts convertibles et les immobiliers ne purent également résister à l'énorme pression de la crise de confiance. Les Hedge Funds souffrirent plus particulièrement de l'aversion des investisseurs pour les risques élevés et durent supporter des désengagements massifs. Ces grands défis ont engendré en 2008 d'innombrables fermetures de fonds dans la branche des Hedge Funds. Au contraire de nombreuses autres institutions du système financier, beaucoup de managers de Hedge Funds purent réellement bien surmonter les risques opérationnels; le bon grain put clairement être séparée de l'ivraie. Swisscanto y parvint dans cet environnement difficile et fut épargné par le scandale Madoff. Le processus de consolidation continuera cependant en 2009. Le 1^{er} trimestre pourrait être marqué par d'autres désengagements, qui ne devraient pas être aussi massifs que ceux du 4^{ème} trimestre 2008. Les Assets devraient se stabiliser vers cette tendance, ce qui aurait des répercussions de manière positive sur la performance dans le courant de l'année.

La globalité des placements immobiliers a fait si mauvaise figure en 2008 que les abattements des cours boursiers vis-à-vis des valeurs intérieures en furent le véhicule, malgré également les effondrements massifs des prix de l'immobilier à des niveaux record. Le marché immobilier suisse put apporter la preuve de sa robustesse et montra en outre des prix croissants. Mais avec les signes de récession en Suisse également, il faut escompter une stagnation, voire une baisse partielle des prix en 2009. Un effondrement comme il s'est produit sur les marchés étrangers n'est cependant pas envisageable, du fait des financements restrictifs et de l'absence de bulle spéculative.

Rapport de la Commission de placement

Introduction d'Overlay

Swisscanto Supra dispose d'un moyen très innovant concernant la conduite tactique des allocations d'actifs dans les catégories de placement. Après de longs mois de préparation par la Commission de placement en collaboration avec la Direction et avec un processus de contrôle continu par Complementa Investment Controlling AG, le mandat Overlay a pu être initié avec succès le 1^{er} juillet 2008 auprès de la Banque Cantonale de Zürich. Le mandat Overlay permet d'une part un «rebalancing» de l'Asset Allocation efficace à peu de frais, sans constante redistribution des placements de base. D'autre part, ce mandat offre un potentiel de rendements supplémentaires pour Swisscanto Supra via la conduite tactique par catégories de placement.

Cette première demi-année peut être qualifiée d'extrêmement fructueuse, car les processus ont très bien fonctionné dès le début entre les partenaires; de plus, les positionnements tactiques activés ont déjà permis un rendement supplémentaire de CHF 339 844 durant les six premiers mois.

Performance globale

L'extraordinaire évolution du marché a aussi laissé des traces dans l'évolution du rendement de Swisscanto Supra. Avec un rendement consolidé de -8,9% sur les placements, un résultat nettement meilleur que la concurrence a pu être réalisé. Cela se confirme par exemple en comparaison avec le résultat de -9,9% obtenu avec l'indice défensif Pictet-LPP 25 ou le rendement de -13,25% annoncé par le Schweizer PK-Index du Crédit Suisse. La stratégie de placement choisie plutôt défensive, l'habile tactique de gestion de fortune ainsi que l'apport relativement positif des catégories Obligations High Yields et Emprunts convertibles ont finalement contribué à ce bon résultat comparatif.

Adaptations organisationnelles dans la Commission de placement

La Commission de placement de Swisscanto Supra a connu plusieurs changements au cours de l'année écoulée. Alors qu'en début d'année deux nouveaux membres issus des instituts partenaires, Matthias Wirz (Banque Cantonale bâloise) et Martin Flück (Helvetia Assurances), venaient grossir ses rangs, la Commission de placement était complétée en milieu d'année par un nouveau membre externe; en la personne de Hendrik van der Bie de IFR Asset Management et auprès de Complementa auparavant, un spécialiste confirmé en matière de placement a pu être trouvé pour cette tâche.

Sous la nouvelle direction de Iwan Deplazes (Banque Cantonale zurichoise), un team probant de spécialistes en placement s'est formé pour s'occuper des tâches très exigeantes d'exploitation et de surveillance des actifs.

Introduction d'un Investment Controlling indépendant

Dernièrement, un Investment Controlling indépendant a été introduit au début du 4^{ème} trimestre dans l'optique d'une «good governance». Ce contrôle sera exercé par la Maison Complementa Investment Controlling AG.

Bilan

Tous ces développements témoignent d'une année 2008 riche en événements et en travail. En même temps que la conclusion de tout ce travail, nous pouvons commencer la nouvelle année avec la certitude d'avoir mis en place une organisation de placement professionnelle en toute circonstance, testée par la crise, qui sera à l'avenir également à la hauteur des grandes exigences de nos clients.

Rétrospective Overlay 2008

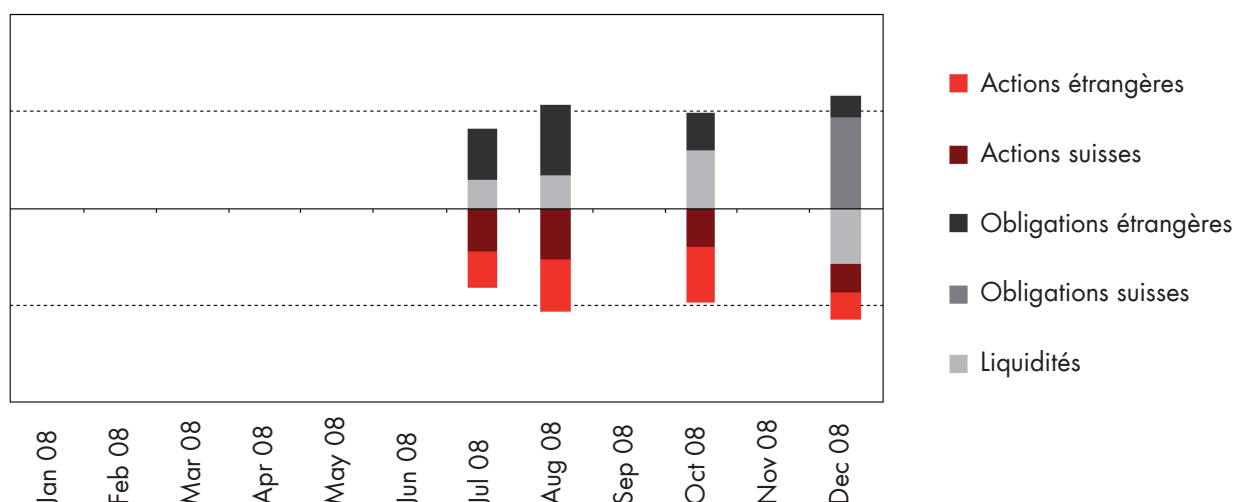
Appréciation des résultats tactiques

Depuis le début du mandat Overlay le 1^{er} juillet 2008, une plus-value de CHF 339 844 (0,25 % de la fortune totale) a été obtenue.

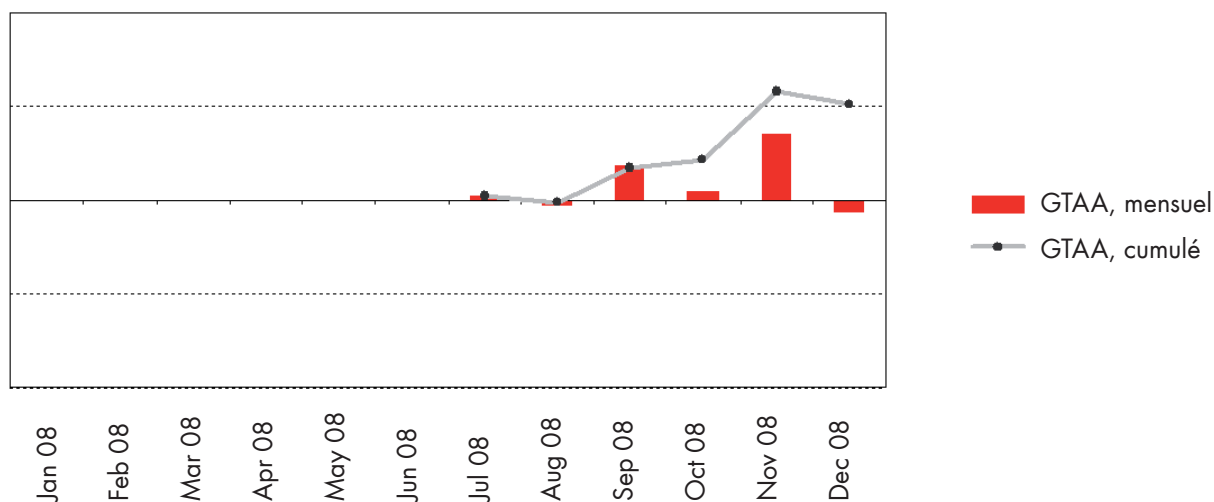
Cet accroissement de la performance de l'Asset Allocation tactique est dû en grande partie au fait que la majorité des marchés des actions a été sous-évaluée durant la période sous revue, ce qui signifie, dans les mandats Overlay, qu'il faut vendre des actions Futures pour acheter des obligations Futures. La performance extraordinairement médiocre des marchés des actions durant le deuxième semestre a donc engendré un substantiel bénéfice.

Le positionnement tactique a été modifié plusieurs fois durant la période sous revue. Dans cet environnement de marché particulièrement volatile, le modèle d'Asset Allocation quantitatif (GLOCAP) a laissé entrevoir chaque jour des rendements potentiels dans les différentes classes d'actifs. Les positions tactiques ont ainsi été modifiées 3 à 4 fois par mois, ce qui a pu se faire de manière avantageuse par la conversion de Futures. Par contre, le tableau général négatif n'a que peu changé. Durant toute la période, les actions ont été plutôt sous-évaluées, les obligations plutôt surévaluées.

Positionnement en % de la fortune totale



Performance en % de la fortune totale



Perspectives Overlay 2009

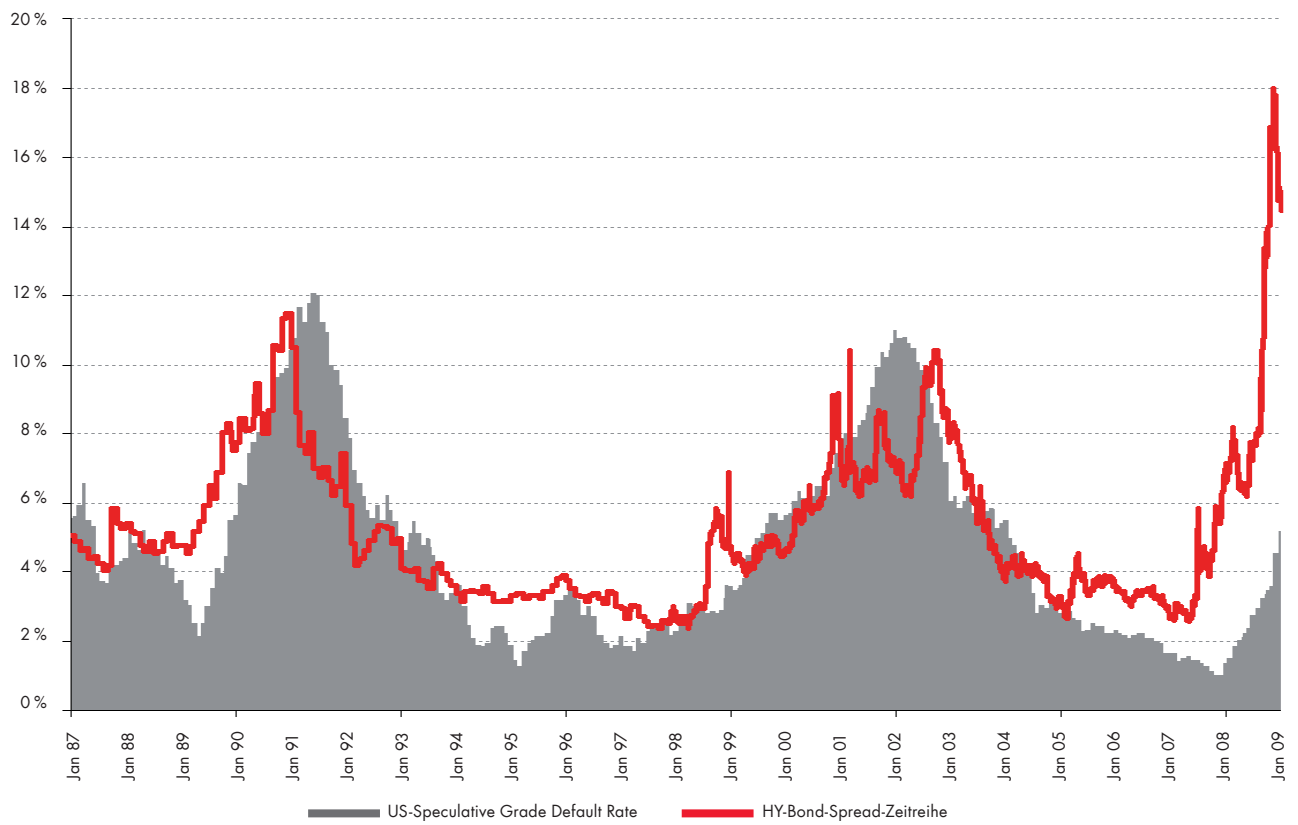
Dans le cadre du marché économique fondamental, l'Asset Allocation quantitatif GLOCAP présente un sombre tableau en début d'année 2009.

Il résulte en première ligne des gros suppléments de primes pour les risques de crédit. Car malgré les vastes mesures monétaires instituées par les banques d'émission et malgré les interventions politiques de soutien, souvent mal coordonnées, de la communauté internationale, la stimulation sensible attendue dans le marché des crédits ne s'est pas produite. Les possibilités restreintes de financement des entreprises se reflètent dans la hauteur persistante des primes pour risque de crédit sur le marché des capitaux et dans la disposition toujours faible de beaucoup de banques à attribuer des crédits.

Le tableau est adouci par une lueur d'espoir conjoncturel sous forme d'une courbe d'intérêt devenue plus raide; avant cet arrière-plan de mouvements vécus récemment dans les taux d'intérêt, la dynamique actuelle sur la structure des intérêts pourrait cependant indiquer aussi la correction d'une «exagération». Il subsiste une grande insécurité sur l'étendue et les conséquences possibles de la crise économique mondiale.

La crise momentanée trouve son origine dans le système financier, dont le fonctionnement est indispensable pour une économie à forte croissance. C'est pourquoi la guérison complète de la crise bancaire constitue une condition nécessaire (mais pas suffisante) pour une amélioration des perspectives. L'approvisionnement des banques en liquidités semble être actuellement assuré grâce à l'intervention des Etats, mais l'apport de capitaux propres demeure encore critique.

L'évaluation du marché économique fondamental pour les prochaines années dépend inévitablement du développement des suppléments d'intérêts dans les marchés du crédit. Une disponibilité accrue des partenaires du marché à prendre en charge les risques de crédit serait un signe positif. Cela s'accompagnera d'une amélioration des perspectives conjoncturelles. Toutefois, ce n'est momentanément pas un cadre favorable pour augmenter la part des placements porteurs de risque.

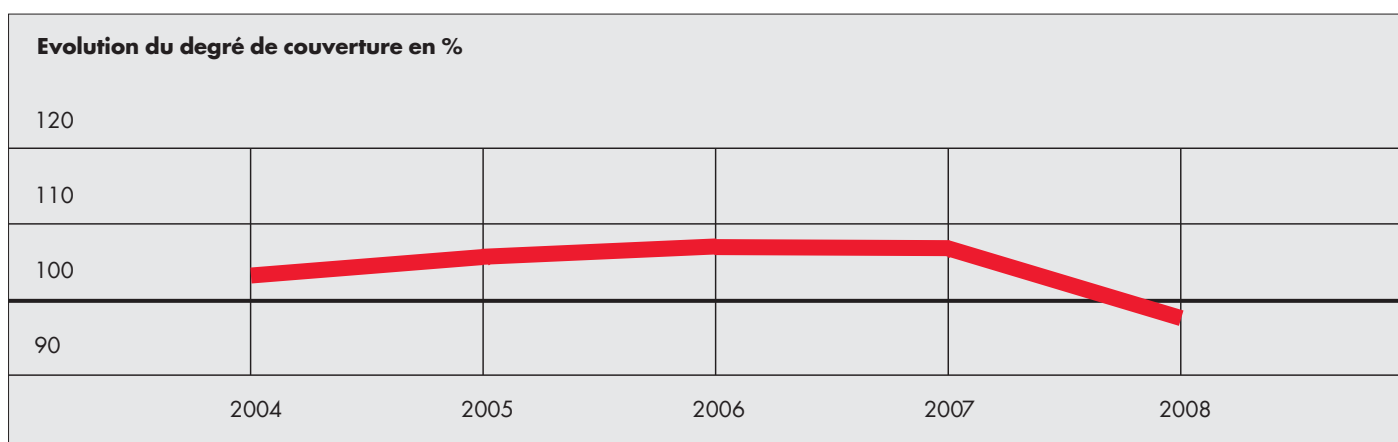


Le décalage manifeste entre le Spread de risque de crédit et le taux de faillite effective n'admet que deux solutions: ou bien les faillites réelles augmenteront, ou bien le Spread de risque de crédit diminuera.

Evolution du degré de couverture

Avec les dramatiques retraits des marchés financiers en arrière-plan, la politique de placement de Swisscanto Fondation collective, axée sur la stabilité, a de nouveau fait ses preuves. Le degré de couverture a diminué de 9.8% par rapport à la fin de l'année précédente pour atteindre 98.0%, montrant ainsi une légère sous-couverture de Swisscanto Supra. On

peut considérer que c'est un très bon résultat en regard de l'évolution des marchés financiers. En comparaison avec le marché et la concurrence, Swisscanto Supra se situe parmi les meilleurs fournisseurs de Suisse en ce qui concerne la stabilité financière.



Compte annuel 2008

Bilan au 31 décembre 2007 et 2008	16
Compte d'exploitation	18
Annexe au compte annuel	21

Bilan au 31 décembre 2007 et 2008

Actifs

	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Placements de la fortune		
Liquidités	19 562 418.86	21 306 128.55
Créances	1 522 201.41	1 354 729.46
Placements des capitaux	121 655 998.60	154 525 272.60
Liquidités stratégiques	1 027 854.59	0.00
Placements collectifs Obligations	79 417 403.11	96 049 964.95
Placements collectifs Emprunts convertibles	8 036 055.88	9 769 071.15
Placements collectifs Actions	9 349 538.28	18 204 860.85
Placements collectifs Immeubles	19 217 706.88	22 286 328.65
Placements collectifs Hedge Funds	3 213 879.86	3 853 767.00
Placements collectifs Commodities	1 393 560.00	4 361 280.00
Total Placements de la fortune	142 740 618.87	177 186 130.61
Compte de régularisation des actifs	956 460.00	1 135 719.75
Total Actifs	143 697 078.87	178 321 850.36

Passifs

	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Obligations		
Prestations de libre passage et rentes	7 096 164.50	9 598 788.30
Autres obligations	295 747.85	151 637.60
Total obligations	7 391 912.35	9 750 425.90
Compte de régularisation passif	1 172 238.00	1 561 137.00
Réserves de contributions de l'employeur	4 885 176.30	3 616 769.75
Capitaux de prévoyance et réserves techniques		
Capital de prévoyance des assurés actifs	132 217 936.70	150 278 113.70
Réserves techniques	778 186.42	966 794.06
Total capitaux de prévoyance et réserves techniques	132 996 123.12	151 244 907.76
Réserve de fluctuation des cours	0.00	12 148 609.95
Capital de la Fondation, fonds libres		
Situation en début de la période	0.00	0.00
Excédent des produits	- 2 748 370.90	0.00
Total sous-couverture	- 2 748 370.90	0.00
Total Passifs	143 697 078.87	178 321 850.36

Compte d'exploitation

	2008 en CHF	2007 en CHF
Cotisations et apports ordinaires et autres	29 794 608.10	20 301 210.87
Cotisations salariés et employeurs	0.00	19 866 212.97
Cotisations salariés	5 676 637.25	0.00
Cotisations employeurs	13 009 306.15	0.00
Primes uniques et sommes de rachat	8 580 550.00	0.00
Apports dans les réserves de contributions de l'employeur	2 528 114.70	434 997.90
Prestations d'entrée et nouveaux contrats	3 528 134.56	19 011 961.93
Prestations de libre passage	2 508 176.00	14 496 996.60
Versements pour la propriété du logement/divorce	13 707.10	0.00
Primes de nouveaux contrats	1 006 251.46	4 514 965.33
Apports de cotisations et prestations d'entrée	33 322 742.66	39 313 172.80
Prestations réglementaires	- 11 847 329.65	- 8 235 613.50
Rentes de vieillesse	- 195 702.85	- 110 385.05
Rentes de survivants	- 51 481.80	- 51 481.80
Rentes d'invalidité	- 255 675.00	- 211 470.30
Autres prestations réglementaires	- 16 338.40	0.00
Prestations en capital à la retraite	- 11 302 843.00	- 7 541 876.35
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	- 25 288.60	- 320 400.00
Prestations hors règlement	0.00	- 3 470.15
Prestations de sortie et résiliations de contrats	- 37 886 397.25	- 30 418 332.95
Prestations en cas de sortie/résiliations de contrats	- 37 412 109.85	- 29 577 949.00
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	- 474 287.40	- 840 383.95
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	- 49 733 726.90	- 38 657 416.60
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, réserves techniques et réserves de contributions	17 042 135.44	583 802.27
+/- Dissolution/Constitution de capital de prévoyance des assurés actifs	21 391 796.25	- 407 801.65
Rémunération du capital de prévoyance	- 3 331 619.25	- 3 319 078.80
+/- Dissolution/Constitution de provisions techniques	188 607.64	4 979 419.72
+/- Dissolution/Constitution de réserves de contributions	- 1 206 649.20	- 668 737.00
Produit de prestations d'assurance	2 238 013.10	1 457 479.55
Prestations d'assurance	626 445.05	519 249.00
Surplus de bénéfices des assurances	1 611 568.05	938 230.55
Charges d'assurance	- 4 556 738.45	- 5 075 890.65
Primes d'assurance	- 4 527 408.40	- 5 045 457.45
Cotisations au fonds de garantie	- 29 330.05	- 30 433.20
Résultat net de l'activité d'assurance	- 1 687 574.15	- 2 378 852.63

	2008 en CHF	2007 en CHF
Résultat net des placements	- 12 636 590.23	2 456 364.87
Produits des liquidités stratégiques	- 142 039.76	0.00
Produits des obligations	1 011 681.54	- 429 781.83
Produits des emprunts convertibles	- 1 607 806.40	510 880.43
Produits des actions	- 8 393 052.04	1 888 644.26
Produits des immeubles	- 1 371 493.46	- 660 799.34
Produits des Hedge Funds	- 629 121.28	94 651.76
Produits des Commodities	- 1 252 609.19	1 119 451.14
Total produits des placements	- 12 384 440.59	2 523 046.42
Produits d'intérêt des avoirs bancaires	41 903.02	42 533.65
Produits d'intérêt des créances	18 911.05	28 120.35
Charges d'intérêt pour fonds de tiers	- 157 955.90	- 79 981.50
Charges d'intérêt pour réserves de contributions de l'employeur	- 61 757.35	- 36 304.60
Charges pour l'administration des placements	- 93 250.46	- 21 049.45
Total produits des autres actifs et de fonds de tiers	- 252 149.64	- 66 681.55
Autres produits	9 011.95	22 019.10
Produits de prestations fournies	5 311.95	1 717.45
Autres produits	3 700.00	20 301.65
Frais d'administration	- 581 828.42	- 713 810.20
Frais d'administration	- 568 328.42	- 689 810.20
Frais pour marketing et publicité	- 13 500.00	- 24 000.00
Excédent des produits avant dissolution de la réserve de fluctuation des cours	- 14 896 980.85	- 614 278.86
Dissolution de la réserve de fluctuation des cours	12 148 609.95	614 278.86
Excédent de charges	2 748 370.90	0.00

Annexe au compte annuel

Bases et organisation	22
Nature de l'application du but	25
Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence	26
Risques techniques d'assurance/Couverture des risques/ Degré de couverture	27
Explications relatives aux placements et au résultat net des placements	31
Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation	39
Exigences de l'autorité de surveillance	40
Autres informations relatives à la situation financière	41
Rapport de l'organe de contrôle	42

Bases et organisation

Forme juridique et but

Sous le nom de Swisscanto Supra Fondation collective des Banques Cantonales une fondation conforme aux art. 80ss du Code civil suisse fut créée le 29.11.1984 par Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales.

La fondation a pour but des mesures de prévoyance professionnelle hors des prestations prescrites obligatoirement par la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP).

Enregistrement LPP et fonds de garantie

Registre pour la prévoyance professionnelle
Fonds de garantie LPP

N° 3.010.999
N° NR 30

Indication concernant les actes et le règlements

Acte de fondation
Règlement des placements
Règlement pour la liquidation partielle
Règlement des réserves
Règlement électoral
Règlement d'organisation
Règlement de prévoyance

29.11.1984, dernière révision: 12.12.2007
21.12.2005 ainsi que l'avenant du 26.08.2006
01.11.2006
en suspens
01.01.2005
01.06.2005
individuellement selon chaque œuvre de prévoyance

La gestion administrative de la Fondation est du ressort de Helvetia Société suisse d'assurances sur la vie SA (anciennement Patria Société Suisse d'assurances sur la vie). La convention de direction des affaires du 28.12.2004 entre la

Fondation et Helvetia Société suisse d'assurances sur la vie SA règle les tâches, les compétences et les responsabilités des personnes mandatées à la gestion administrative.

Organe de gestion / Droit à la signature

Les membres du Conseil de fondation et les autres personnes autorisées à signer signent collectivement à deux.

Conseil de fondation	Hanspeter Hess Philipp Gmür Donald Desax Ralph-Thomas Honegger Johan B.A. Kroon Beat Müller Jean-Daniel Neuenschwander Charles Stettler	Président Vice-président Membre Membre Membre Membre Membre (dès le 16.4.2008) Membre
Commission de placement	Iwan Deplazes Matthias P. Wirz Martin Flück Herbert Joss Hendrik van der Bie	Président Vice-président Membre (dès le 1.1.2008) Membre Membre (dès le 1.1.2008)
Personnes autorisées à signer	Davide Pezzetta Rosmarie Champion Leo A. Degen René Eggimann Fritz Häsler Dieter Hedinger Roland Kaufmann Daniel Rossi Christoph Schneider Claude Schreiber	Directeur administratif Responsable comptabilité Responsable du service conseil Responsable du service juridique Responsable du service à la clientèle Responsable du service à la clientèle Responsable marketing Responsable Fondation de libre passage Responsable du service juridique Swiss-canto Responsable Key Accounts et Underwriting

Experts, organe de contrôle, conseillers, autorité de surveillance

Expert en prévoyance professionnelle	Beratungsgesellschaft für die zweite Säule SA, Bâle
Organe de contrôle	OBT SA, Zurich
Investment-Controlling	Complementa Investment-Controlling SA, St-Gall
Autorité de surveillance	Office fédéral des Assurances sociales, Berne

Employeurs affiliés

	2008 Nombre	2007 Nombre
Effectif à la fin de l'exercice précédent	386	377
Entrées	32	34
Sorties	- 42	- 25
Effectif à la fin de l'exercice sous revue	376	386

Membres actifs et rentiers

Assurés actifs	2008 Nombre	2007 Nombre
Effectif à la fin de l'exercice précédent	1 879	2 041
Entrées	111	80
Sorties	- 473	- 242
Effectif à la fin de l'exercice sous revue	1 517	1 879

Bénéficiaires de rentes	31.12.2008 Nombre	Evolution Nombre	31.12.2007 Nombre
Rentes de vieillesse	24	2	22
Rentes d'invalidité	19	- 1	20
Rentes de conjoints	2	0	2
Total	45	1	44

Nature de l'application du but

Le but de la Fondation est atteint lorsque les employeurs adhérent à la Fondation par un contrat d'affiliation. Lors de la conclusion de ce contrat d'affiliation, une œuvre de prévoyance se constitue.

Explications relatives au plan de prévoyance

Chaque caisse de prévoyance dispose d'un propre plan de prévoyance dans le cadre de la prévoyance professionnelle surobligatoire. Les prestations de vieillesse reposent sur la primauté des cotisations, les prestations de risque sur la primauté des cotisations ou la primauté des prestations selon l'œuvre de prévoyance et les prestations concernées.

Financement, méthodes de financement

Le financement est régi séparément pour chaque œuvre de prévoyance. Les charges de prévoyance sont financées essentiellement par les salariés et l'employeur, ce dernier devant en supporter au minimum 50 %.

Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26

La présentation des comptes s'appuie sur les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26 dans leur version du 01.01.2004.

Les dispositions suivantes de Swiss GAAP RPC 26 sont appliquées depuis le 1.1.2008:

- répartition des cotisations et apports entre salariés et employeurs,
- présentation séparée des versements anticipés pour la propriété du logement et les divorces, des apports uniques et des sommes de rachat.

Principes comptables et d'évaluation

Principes comptables

Le rapport annuel se compose du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe. Il tient compte des chiffres de l'année précédente.

L'annexe comprend des informations complémentaires ainsi que des explications sur les placements, le financement et les différents postes du bilan et du compte d'exploitation.

Les événements survenus après la date de clôture du bilan ne doivent être mentionnés que s'ils influent sensiblement sur l'appréciation de la situation de l'institution de prévoyance.

D'autre part, les articles 957 à 964 du Code des obligations concernant la comptabilité commerciale sont valables.

Principes d'évaluation

Liquidités

Instruments boursiers non traditionnels tels que les Futures

Instruments boursiers non traditionnels tels que les avances sur devises et les SWAPS

Conversion des valeurs en monnaies étrangères

Créances

Placements collectifs

Actions suisses

Compte de régularisation des actifs

Valeur nominale

Valeur du marché

Valeur de renouvellement au jour du bilan

Cours du jour

Valeur nominale, déduction faite de la provision pour dépréciation

Valeur du cours

Valeur réelle

Valeur nominale

Risques techniques d'assurance/Couverture des risques/ Degré de couverture

Nature de la couverture des risques, réassurances

La Fondation a conclu un contrat d'assurance vie collective avec Helvetia Société d'assurances sur la vie SA, Bâle, pour la couverture des risques techniques d'assurance décès et invalidité ainsi que pour le rachat de prestations de vieillesse.

La Fondation est preneur d'assurance et bénéficiaire. Un écart entre les prestations de vieillesse selon le plan de prévoyance et les conditions du contrat d'assurance est pris en charge par la Fondation. Le financement de la différence s'opère avec un montant pour le rachat des rentes de vieillesse (valeur actuelle de ces rentes selon le système de répartition).

Explication des actifs et passifs de contrats d'assurance

Toutes les rentes sont réassurées. Le capital de couverture pour les rentes, non inscrit au bilan, s'élève au total à CHF 10 560 000 (année précédente CHF 8 800 000).

Développement et rémunération des avoirs d'épargne en primauté des cotisations

	2008 en CHF	2007 en CHF
Avoirs d'épargne à la fin de l'année précédente	150 278 113.70	146 551 233.25
Cotisations d'épargne	15 397 609.20	16 181 665.30
Apports de libre passage, montant de rachat et nouveaux contrats	12 787 453.15	21 403 553.60
Primes d'épargne AI	13 707.10	0.00
Prestations de libre passage en cas de sortie et de résiliation de contrat	- 37 801 327.10	- 36 337 033.30
Versements anticipés pour la propriété du logement/divorce	- 11 314 951.20	0.00
Résiliation en cas de départ à la retraite, de décès ou d'invalidité	- 474 287.40	- 840 383.95
Taux d'intérêt du capital de prévoyance	3 331 619.25	3 319 078.80
Avoirs d'épargne à la fin de l'exercice sous revue	132 217 936.70	150 278 113.70
Taux d'intérêt du capital de prévoyance	2.75 %	2.50 %

Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

La Fondation n'apporte que des prestations surobligatoires.

Résultat du dernier rapport d'expertise technique

Dans son rapport technique succinct au 31.12.2008 daté du 10.2.2009, l'expert en prévoyance professionnelle arrive aux conclusions suivantes:

Bien qu'il n'existe pas encore de règlement pour les réserves, nous pouvons confirmer, en se basant sur la structure technique spéciale de la Fondation, que tous les risques techniques assurés sont couverts à 100% sur une base individuelle et que les réserves techniques sont suffisamment

dotées. La capacité de risque technique de la Fondation peut ainsi être jugée de bonne à très bonne.

Par suite de l'évolution négative des marchés des capitaux, la capacité de risque technique sur les placements est actuellement limitée en raison de la sous-couverture existante.

En raison de la sous-couverture insignifiante aucunes mesures d'assainissement ne doivent être prises

Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Actuellement, aucune autre réserve ne doit encore être constituée, à part les réserves techniques au bilan.

Composition des réserves techniques	2008 en CHF	2007 en CHF
Réserves techniques		
Fonds libres des œuvres de prévoyance affiliées	282 445.17	281 245.31
Dépôt de surplus de bénéfice des œuvres de prévoyance affiliées	342 331.20	420 778.40
Excédents individuels des œuvres de prévoyance affiliées	153 410.05	264 770.35
Total des réserves techniques	778 186.42	966 794.06

Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2

	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Actifs au bilan	143 697 078.87	178 321 850.36
Obligations et comptes de régularisation	- 8 564 150.35	- 11 311 562.90
Fortune de prévoyance disponible	135 132 928.52	167 010 287.46
Capital de prévoyance des assurés actifs	132 217 936.70	150 278 113.70
Réserve de contributions de l'employeur	4 885 176.30	3 616 769.75
Réserves techniques	778 186.42	966 794.06
Capitaux de prévoyance et réserves techniques	137 881 299.42	154 861 677.51
Degré de couverture	98.0	107.8

Degré de couverture

La Fondation est en situation d'une sous-couverture légère au 31.12.2008.

La sous-couverture est exclusivement occasionnée par les pertes sur les marchés de capitaux.

L'expert confirme en particulier que les causes possibles suivantes pour une sous-couverture peuvent être exclues:

- Financement insuffisant
- Non-respect de modifications des conditions cadre de technique d'assurance
- Evolution négative des risques
- Réassurance des risques insuffisante
- Adaptations des prestations conformément au plan, sans garantie du financement
- Couverture lacunaire des obligations de prestations

L'expert en caisses de pension de la Fondation atteste explicitement d'un cadre favorable concernant les risques techniques assurés.

- Réassurance individuelle complète de l'ensemble des risques assurés en cas de décès et d'invalidité, ainsi que du risque de renchérissement selon la LPP
- Réassurance complète du risque de longévité
- Aucune obligation par rapport aux rentiers
- Très grande stabilité au niveau des plans et du financement grâce à un grand effectif d'assurés

Le degré de couverture, les résultats des placements et la capacité de risque sont actuellement surveillés et constamment rapportés au Conseil de fondation, à l'expert en caisses de pension et à la Commission de placement. C'est ainsi la garantie de reconnaître d'autres développements suffisamment tôt pour pouvoir prendre les mesures nécessaires.

Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

Organisation de l'activité de placement, règlement de placement

L'organisation de l'activité de placement de la Fondation collective Swisscanto Supra est régie dans le Règlement de placement. L'organisation relative aux placements est confiée au Conseil de fondation, à la Commission de placement, à la Direction, aux gestionnaires de portefeuille, aux gestionnaires Overlay ainsi qu'au contrôleur des investissements.

Le Conseil de fondation nomme les membres de la Commission de placement et définit l'organisation relative aux placements. Sur demande de la Commission de placement et dans le cadre des dispositions légales, il approuve la stratégie et les directives de placements, la gestion Overlay ainsi que le contrôle d'investissement.

La Commission de placement est responsable du contrôle, de l'application, de l'initialisation de rajustement de la stratégie de placement ainsi que la gestion Overlay.

La gestion Overlay est mise en place avec la Banque Cantonale de Zurich. Son but est de piloter les placements dans la marge de fluctuation des catégories de placement au moyen d'instruments dérivés qui y sont à disposition. Les transactions de Rebalancing pour ces catégories de placement sont également effectuées dans le cadre des limites définies dans le contrat. Les tâches, les responsabilités et les échéances sont réglées dans l'ordre de gestion de fortune du 24.4.2008 passé avec la Banque Cantonale de Zurich.

Complementa Investment Controlling AG est responsable du Controlling des investissements. Cette entreprise consolide la fortune placée, contrôle la conformité légale ainsi que le res-

pect des directives de placement, la mise en pratique de la gestion Overlay et rapporte les résultats des placements consolidés et de surveillance à la Commission de placement. Ces tâches sont réglées dans le contrat de mandataire du 22.8.2008.

La Direction garantit les liquidités opérationnelles ainsi que le compte-rendu nécessaire à la Commission de placement et au gestionnaire Overlay. Elle effectue en outre les transactions de Rebalancing pour les catégories de placement qui ne sont pas pilotées par la gestion Overlay.

Les devoirs des gestionnaires de portefeuille sont définis dans le contrat de gestion de fortune séparé daté du 6.12.2001. Il s'agit ici en particulier de l'établissement du rapport mensuel pour les placements de base ainsi que l'information de la Commission de placement sur les résultats atteints, les attentes des marchés et les événements extraordinaires concernant les placements de base.

Recours à des extensions avec résultat du rapport (art. 59 de l'OPP 2)

En mai 2006, le Conseil de fondation a approuvé une nouvelle stratégie de placement qui prévoit qu'il peut être investi dans des placements alternatifs. Dans son étude du 12 février 2009, Complementa Investment-Controlling AG, St-Gall arrive à la conclusion suivante:

- l'art. 50 de l'OPP 2 est respecté lors de l'utilisation d'extension des possibilités de placements.
- Avec la nouvelle stratégie, les risques relatifs aux placements de Hedge funds et de matières premières sont réduits. La nouvelle stratégie de placement contribue ainsi à augmenter la sécurité de la prévoyance.

Objectif fixé et calcul de la réserve de fluctuation des cours

Selon la stratégie de placement en vigueur, l'objectif visé pour la réserve de fluctuation des cours est fixé à 10,3% (année précédente: 10,3%) des placements de la fortune, déduction faite des liquidités et des créances.

	2008 en CHF	2007 en CHF
Réserve de fluctuation des cours		
Réserve de fluctuation des cours au 1.1.	12 148 609.95	12 762 888.81
Réduction/affectation au débit/au profit du compte d'exploitation	- 12 148 609.95	- 614 278.86
Réserve de fluctuation des cours au 31.12.	0.00	12 148 609.95
Objectif fixé pour la réserve pour fluctuation des cours	12 652 223.85	16 225 153.62
Déficit de la réserve pour fluctuation des cours		- 4 076 543.67

	Stratégie %	Marge de fluctuation		Valeur du marché selon bilan en CHF	Engagements à effet variable des dérivés en CHF	Valeur du marché y compris les dérivés en CHF	Part en %
		Min. %	Max. %				
Liquidités stratégiques	1.0	0.0	10.0	1 027 854.59		1 027 854.59	0.8
Obligations suisses	43.2	35.2	51.2	57 765 163.40	- 2 193 184	55 571 979.40	45.4
Obligations étr. en monnaie étr.	11.4	3.4	19.4	14 630 799.71	- 79 181	14 551 618.92	11.9
Obligations High Yield	6.4	5.2	7.6	7 021 440.00		7 021 440.00	5.7
Placements coll. Obligations				79 417 403.11			
Placements coll. Emprunts convertibles	6.4	5.2	7.6	8 036 055.88		8 036 055.88	6.6
Actions suisses	3.4	0.0	11.0	3 371 356.80	553 453	3 924 809.80	3.2
Actions étrangères	3.4	0.0	11.0	3 320 030.87	1 379 252	4 699 282.63	3.8
Actions Marchés émergents	3.4	2.2	4.6	2 658 150.61		2 658 150.61	2.2
Placements coll. Actions				9 349 538.28			
Immeubles suisses	11.4	10.6	12.2	15 851 521.80		15 851 521.80	12.9
Immeubles étrangers	5.0	4.6	5.4	3 366 185.08		3 366 185.08	2.7
Placements coll. Immeubles				19 217 706.88			
Placements coll. Hedge Funds	2.5	2.0	3.0	3 213 879.86		3 213 879.86	2.6
Placements coll. Commodities	2.5	0.0	5.0	1 393 560.00	1 114 496	2 508 055.79	2.0
Total placements de capitaux	100.0			121 655 998.60	2 968 020	122 430 834.36	100.0
Liquidités				19 562 418.86			
Créances				1 522 201.41			
Compte de régularisation actif				956 460.00			
Autres actifs				22 041 080.27			
Somme de bilan				143 697 078.87			

La nouvelle stratégie de placement concernant la catégorie Immeubles Etrangers n'est pas encore tout à fait opérationnelle. En raison de l'évolution des marchés financiers, le développement de cette position est pour l'instant abandonné.

Explications du résultat net du placement de la fortune

Les revenus de la fortune sont couramment soumis au Contrôleur d'investissement et comparés avec la performance du Benchmark. Le calcul de la performance s'effectue selon la

méthode TWR (Time-Weighted Return) et conformément à la systématique de la stratégie de placement représentée. Les valeurs de performance suivantes sont déterminées de cette manière:

	2008		2007
	CHF	Performance %	CHF
Liquidités stratégiques	12 272		0
Obligations suisses CHF	3 794 355	6.6	- 658 874
Obligations étrangères en monnaies étrangères	- 1 232 466	- 7.1	433 169
Obligations High Yield	- 1 550 207	- 17.3	- 204 077
Emprunts convertibles étrangers en monnaies étrangères	- 1 607 806	- 16.5	510 880
Actions suisses	- 1 686 292	- 34.4	- 136 782
Actions étrangères (sans Marchés émergents)	- 3 552 606	- 49.6	388 080
Actions Marchés émergents	- 3 154 154	- 58.8	1 637 346
Immeubles suisses	842 922	5.0	762 796
Immeubles étrangers	- 2 214 416	- 42.0	- 1 423 595
Hedge Funds	- 629 121	- 16.4	94 652
Commodities	- 1 252 609	- 63.5	1 119 451
Opérations à terme sur devises	- 154 312	n.a.	
Total placements	- 12 384 440	- 8.9	2 523 046

	2008 en CHF	2007 en CHF
Produit de la gestion Overlay		
Conduite tactique des classes de placement	339 844	0
Rebalancing	- 1 421 084	0

	2008 en CHF		2007 en CHF
Produit des intérêts des liquidités	41 903		42 534
Produit des intérêts des créances	18 911		28 120
Charges d'intérêts pour fonds de tiers	- 157 956		- 79 982
Charges d'intérêts pour réserves de contributions de l'employeur	- 61 757		- 36 305
Total autres actifs et fonds de tiers	- 158 899		- 45 632
Frais de gestion de fortune	- 93 250		- 21 049
Résultat net des placements	- 12 636 590		2 456 365

Les frais de gestion de la fortune pour les placements collectifs sont directement débités dans les groupes de placement par le fournisseur, alors que les commissions versées à la Fon-

dation pour ses placements sont inclus dans les rendements de la fortune de chaque groupe de placement.

Instruments dérivés courants (ouverts)

Dans sa séance du 16.4.2008, le Conseil de fondation a décidé de mettre en oeuvre une gestion Overlay. Le but d'un mandat Overlay est d'une part la gestion tactique des placements à l'intérieur de la marge de fluctuation des cours, d'autre part la réalisation des transactions de Rebalancing au moyen d'instruments dérivés dans les catégories de placement où de tels instruments existent.

Ce mandat a débuté le 1.7.2008. Actuellement, les catégories de placement suivantes sont conduites avec une gestion Overlay: Obligations suisses, Obligations étrangères, Actions suisses, Actions étrangères sans marchés émergents et Commodities.

Le contrat prévoit l'utilisation des instruments dérivés suivants:

Indice Actions Futures, Indice Commodity Futures (Cash Settling), Bond Futures, SWAPS d'intérêts CHF et EUR avec une durée restante maximale de 15 ans, affaires de devises à terme en monnaie AUD, CAD, GBP, HKD, JPY, SGD, et USD.

L'ensemble des positions dérivées à engagement réduit doit en tout temps être complètement couvert par les placements de base.

Opérations à terme sur devises

Pour chaque transaction Future ou Swap en monnaie étrangère, une opération à terme sur devises est conclue simultanément pour un montant égal au nominal du contrat de la monnaie respective. Les opérations à terme sur devises ont été couvertes en tout temps et en totalité par les placements de base.

Au 31.12.2008, les opérations suivantes subsistent, avec une valeur marchande de CHF -288 927 (année précédente: 0):

Echéance	Valeur marchande CHF	Avoir		Cours du bilan	Valeur du bilan CHF
		Monnaie	Montant		
04.02.2009	- 263 898	USD	1 925 000	1.064110	2 048 412
04.02.2009	- 4 668	EUR	90 000	1.476930	132 924
04.02.2009	- 22 898	GBP	90 000	1.528530	137 568
04.02.2009	- 2 570	AUD	90 000	0.739240	66 532
04.02.2009	- 20 321	JPY	16 780 000	0.011740	196 997
04.02.2009	- 11 464	CAD	110 000	0.861180	94 730
04.02.2009	21 888	CHF	181 500	1.000000	181 500
04.02.2009	1 718	CHF	60 792	1.000000	60 792
04.02.2009	12 037	CHF	88 450	1.000000	88 450
04.02.2009	1 249	CHF	11 932	1.000000	11 932
	- 288 927				3 019 836

Obligation		Cours du bilan	Valeur du bilan CHF
Monnaie	Montant		
CHF	- 2 312 310	1.000000	- 2 312 310
CHF	- 137 592	1.000000	- 137 592
CHF	- 160 466	1.000000	- 160 466
CHF	- 69 102	1.000000	- 69 102
CHF	- 217 318	1.000000	- 217 318
CHF	- 106 194	1.000000	- 106 194
USD	- 150 000	1.064077	- 159 612
EUR	- 40 000	1.476855	- 59 074
GBP	- 50 000	1.528252	- 76 413
JPY	- 910 000	0.011740	- 10 683
			- 3 308 763

La valeur marchande des opérations à terme sur devises figure au bilan sous la rubrique «Liquidités stratégiques».

Instruments dérivés courants (ouverts)

Futures

Les contrats Futures suivants, couverts en tout temps par les placements de base, subsistent au 31.12.2008:

Titre	Echéance	Monnaie	Prix Future selon contrat	Nombre	Grandeur du contrat	Prix du marché underlying	Cours des devises	Engagements à effet variable des dérivés en CHF
SWISS FED BUND FUTURE MARCH 2009	06.03.2009	CHF	132.65%	- 16	100 000	137.074%	1.000000	- 2 193 184
EURO SCHATZ FUTURE MARCH 2009	09.03.2009	EUR	107.33%	- 3	100 000	95.491%	1.479500	- 423 837
FUTURE EURO BUND (10 YR) MARCH 2009	09.03.2009	EUR	124.97%	2	100 000	112.250%	1.479500	332 148
FUTURE US T-NOTES (2 YR) MARCH 2009	31.03.2009	USD	108.45%	- 1	200 000	105.840%	1.064350	- 225 302
FUTURE USA TREASURY NOTES (10 YR) MARCH 2009	20.03.2009	USD	125.75%	2	100 000	111.716%	1.064350	237 810
Total des engagements à effet variable en Obligations étrangères en monnaies étrangères								- 79 181
FUTURE SWISS MARKET INDEX SMI MARCH 2009	23.03.2009	CHF	5 571.00	10	10	5 534.53	1	553 453
Total des engagements à effet variable en Actions suisses								553 453

Instruments dérivés courants (ouverts)

Titre	Echéance	Monnaie	Prix Future selon contrat	Nombre	Grandeur du contrat	Prix du marché underlying	Cours des devises	Engagements à effet variable des dérivés en CHF
FUTURE DOW JONES EURO STOXX 50 INDEX MARCH 2009	23.03.2009	EUR	2 449.00	5	10	2 451.480	1.479500	181 348
FUTURE FTSE 100 INDEX MARCH 2009	20.03.2009	GBP	4 280.50	1	10	4 434.170	1.530269	67 855
FUTURE NIKKEI 225 MARCH 2009	13.03.2009	JPY	8 402.33	4	500	8 859.560	0.011741	208 046
FUTURE S&P 500 INDEX MARCH 2009	20.03.2009	USD	885.35	16	50	892.000	1.064350	759 520
FUTURE S&P/ASX INDEX 200 19.03.2009	19.03.2009	AUD	3 556.00	1	25	3 722.300	0.742065	69 055
FUTURE S&P/TSX CANADA 60 INDEX 19.03.2009	19.03.2009	USD	514.20	1	200	541.820	0.862171	93 428
Total des engagements à effet variable en Actions étrangères								1 379 252
FUTURE CME GOLDMAN SACHS IDX 16.01.2009	16.01.2009	USD	358.89	12	250	349.038	1.064350	1 114 496
Total des engagements à effet variable en Commodities								1 114 496
Total des engagements à effet variable en Futures								2 968 020

Explications relatives à la réserve de contributions de l'employeur

Réserve de contributions de l'employeur	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Etat au début de la période	3 616 769.75	2 911 728.15
Apports aux réserves de contributions de l'employeur	2 528 114.70	4 916 487.75
Apports de nouveaux contrats	35 126.45	0.00
Prestations résultant de résiliations de contrats	- 64 748.85	- 612 409.00
Utilisation pour le paiement des primes	- 1 211 779.75	- 3 635 341.75
Utilisation pour primes uniques	- 80 063.35	0.00
Intérêt	61 757.35	36 304.60
Etat à la fin de la période	4 885 176.30	3 616 769.75

Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

Explications relatives au compte actif de régularisation	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Prestations payées d'avance	801 560.00	939 319.75
Autres comptes de régularisation	154 900.00	196 400
	956 460.00	1 135 719.75

Explications relatives au compte de régularisation passif	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Charges de l'indemnité de distribution/Frais de courtage	561 000.00	565 000.00
Primes payées d'avance	474 848.00	908 498.00
Autres comptes de régularisation	136 390.00	87 639.00
	1 172 238.00	1 561 137.00

Explications relatives aux charges d'assurance	31.12.2008 en CHF	31.12.2007 en CHF
Prime de risque	3 419 150.05	3 723 748.15
Prime pour frais de gestion	1 108 258.35	1 321 709.30
Cotisations au fonds de garantie	29 330.05	30 433.20
	4 556 738.45	5 075 890.65

Exigences de l'autorité de surveillance

Information concernant les règles en vigueur relatives aux rétrocessions

Le placement de la fortune des Fondations Swisscanto s'effectue d'une part selon un contrat de collaboration avec Swisscanto Fondation de placement, et d'autre part selon un contrat de placement de fonds avec Swisscanto Gestion de fonds SA ainsi que le contrat de gérance de fortune avec la Banque Cantonale de Zurich pour Overlay-Mangement.

Les trois partenaires confirment tous par écrit qu'ils ne reçoivent aucune rétrocession de tiers dans le cadre des relations contractuelles susmentionnées.

Information concernant la réglementation en vigueur pour les excédents

La Fondation a droit aux parts d'excédents attribués dans le cadre du contrat d'assurance collective avec Helvetia. Pour l'exercice 2008, ces parts ont atteint la somme de CHF 1 611 568.05 (année précédente: CHF 938 230.55). Conformément au règlement, ce montant est utilisé pour soutenir le degré de couverture.

Autres informations relatives à la situation financière

Procédures juridiques courantes

Sur la base de l'état actuel des procédures juridiques courantes, nous ne supposons pas que d'autres frais de procédures puissent encore être engendrés pour la Fondation.

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation de la
Swisscanto Supra Fondation collective
des Banques Cantonales
Bâle

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse de Swisscanto Supra Fondation collective des Banques Cantonales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et des placements ainsi que des comptes de vieillesse incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux placements et aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions juridiques et réglementaires concernant l'organisation, l'administration, le prélèvement des cotisations, le versement des prestations ainsi que les prescriptions relatives à la loyauté dans la gestion de fortune sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et les placements ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Les comptes annuels présentent un découvert de CHF 2'748'370.90 et un degré de couverture de 98.0 %. Les mesures prises sous sa propre responsabilité par le Conseil de fondation, avec le concours de l'expert en matière de prévoyance professionnelle, pour résorber le découvert, concernant les placements et l'information des bénéficiaires, sont présentées dans l'annexe aux comptes annuels. Sur la base de l'article 35a al. 2 OPP 2, nous devons constater dans notre rapport si les placements concordent avec la capacité de risque de l'institution de prévoyance en découvert. Selon notre appréciation, nous constatons que

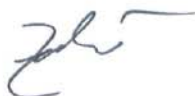
- le Conseil de fondation assume activement sa tâche de gestion de manière conforme à la situation et explicite dans le choix d'une stratégie de placement appropriée à la capacité de risque donnée, telle qu'expliquée dans l'annexe aux comptes annuels;

- le Conseil de fondation a respecté les prescriptions légales en matière d'exécution des placements et a notamment déterminé la capacité de risque en appréciant tous les actifs et les passifs en fonction de la situation financière effective ainsi que de la structure et des développements à attendre dans l'effectif des assurés;
- les placements sont en conformité avec les dispositions des articles 49a, 50 et 59 OPP 2 compte tenu des explications qui précèdent;
- les mesures visant à résorber le découvert ont été décidées par le Conseil de fondation avec le concours de l'expert en matière de prévoyance professionnelle, appliquées dans le cadre des dispositions légales et du concept de mesures et les obligations d'information ont été respectées;
- le Conseil de fondation a surveillé jusqu'ici l'efficacité des mesures visant à résorber le découvert. Il nous a en outre confirmé qu'il poursuit sa surveillance et adaptera les mesures en cas de changement de situation.

Nous constatons que la possibilité de résorber le découvert et la capacité de risque concernant les placements dépendent également d'événements imprévisibles, tels que les développements sur les marchés des placements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

OBT AG



Patrick Zahno
expert-réviseur agréé
responsable du mandat



Bastian Baumberger
expert-réviseur agréé

Zurich, le 24 avril 2009

Editeur:
Swisscanto Supra
Fondation collective des Banques Cantonales
St. Alban-Anlage 26
4002 Bâle

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à:

Swisscanto Supra
Fondation collective des Banques Cantonales
St. Alban-Anlage 26
Case postale 3855
4002 Bâle
Téléphone 058 280 26 66
Fax 058 280 29 77
fondationcollective@swisscanto.ch
www.swisscanto.ch

Informations complémentaires sur

www.swisscanto.ch/fondationcollective



